

par l'augmentation du nombre des détachements d'arpenteurs, et l'arrivée des immigrants ; et il est même difficile de pouvoir faire transporter les marchandises. Pour les mêmes raisons, le prix du fourrage a augmenté. J'espère que bientôt le prix du foin diminuera, mais aujourd'hui il est plus élevé que l'an dernier.

M. CASEY : Il était entendu que les hommes de la police à cheval devaient couper le foin dont ils avaient besoin aux divers postes, et l'on a voté pour cela certains crédits pour l'achat de faucheuses. Je doute fort que le prix du foin ait augmenté, vu qu'il n'y a qu'à le couper pour en avoir.

Quant à l'avoine, je ne pense pas que le prix en ait augmenté, et l'automne dernier elle se vendait moins cher que l'année précédente.

Je vois un item de \$58,400 pour l'entretien et le fourrage de 360 chevaux, soit plus de \$160 par cheval, ce qui me semble exorbitant. Je prierai les honorables députés du Manitoba de me dire si ces dépenses ne sont pas excessives, vu que l'on ne paie rien pour établir les animaux au Nord-Ouest, et que le foin ne coûte que la peine de le couper. Je sais que l'avoine se vend assez cher, mais non pas à ces prix extravagants.

Ce qu'on prétend au sujet du coût du transport a sans doute du poids, et il n'y a aucun doute que l'immigration dans les anciens établissements affecte également les prix. Mais je ne sais pas qu'il y ait eu un fort courant d'immigration au fort McLeod, ou aux autres postes. Ce n'est qu'à Regina et dans le voisinage que cette immigration aurait pu influer sur les prix de transport.

Je ne pense pas qu'il y ait eu une hausse de prix dans les anciens établissements, qui fût assez forte pour justifier cette augmentation de \$10,000, soit 33 pour cent sur les crédits de l'année précédente.

M. CHARLTON : La force de police a-t-elle réussi à se procurer du fourrage, d'avoine, de foin, etc. ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Non. Nous avons tenté l'essai d'une ferme, mais nous avons constaté que les deux choses étaient incompatibles.

M. CASEY : Il est très probable en effet que les hommes de police ne peuvent cultiver beaucoup ; mais il est absurde de prétendre que l'on ne peut se procurer du fourrage pour moins de \$58,000.

Il ont des terres en grand nombre et peuvent avoir des ouvriers, et j'ose dire que l'on pourrait récolter le fourrage à moins de \$20,000.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je m'imagine que si l'honorable monsieur devenait cultivateur, il trouverait qu'il n'y a pas beaucoup d'argent à retirer de l'opération faite en vertu d'un contrat.

M. CASEY : J'ai affirmé toute ma vie et cela en vertu de contrats. Affermer par acre ne coûterait pas plus de \$12 ou \$15 l'acre, et ce serait un chiffre très élevé. Moyennant ce chiffre de \$58,000, on pourrait facilement cultiver de 4,000 à 6,000 acres. L'avoine rapportera aisément cinquante boisseaux par acre, et l'on pourrait en récolter 200,000 ou 300,000 boisseaux avec le montant demandé pour le fourrage, tandis que le foin ne coûte, là, que le travail de le couper.

Relativement aux médicaments et aux dépenses d'hôpital, il y a une augmentation de \$3,000, bien qu'il y ait une diminution de \$18,000 pour les provisions de bouche. Comment cela se fait-il ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Nous établissons un hôpital à Regina, et il y en aura aussi un nouveau à McLeod et à Calgary. Naturellement, veuillez vous rappeler que nous avons aujourd'hui 500 hommes au lieu de 300.

M. CASGRAIN : Comment cela se fait-il que nous avons \$58,000 pour le fourrage, chose dont on a besoin que pendant

environ cinq mois de l'hiver ; et même alors, il est possible que l'on se serve des chevaux des prairies, qui peuvent trouver leur pâture sous la neige. On peut laisser ces chevaux dehors pendant tout l'hiver et les reprendre au printemps. Dans les circonstances, cet item est énorme et intempestif. La nourriture de 130 chevaux ne devrait pas coûter autant, à moins que quelqu'un ne soit derrière la crèche pour le manger.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je ne crois réellement pas que mon honorable ami passerait son examen dans le cas où il se présenterait devant le ministre de la Milice pour être admis au grade de capitaine de cavalerie. Je crois qu'il serait renvoyé. Ces chevaux travaillent beaucoup, ainsi que les hommes de la police. Les premiers ont constamment la selle sur le dos, et il est absurde de les mettre au vert et d'obliger les hommes de la police à prendre au lasso de petits chevaux des prairies, quand ils doivent faire un rude voyage à travers le pays, peut-être avec des prisonniers, et peut-être pour aller en expédition surveiller les sauvages ; l'idée, dis-je, d'obliger des hommes de la police à monter des chevaux indomptés, est absurde. Ces chevaux doivent être bien soignés, afin qu'ils conservent leur vigueur et leur agilité, tout comme des chevaux de cavalerie ; on doit constamment les nourrir à l'avoine et au foin sec.

M. CASGRAIN : La ration d'un cheval ordinaire est de dix livres d'avoine et onze livres pour un cheval d'artillerie ; et l'idée de voter un crédit de \$58,000 pour l'avoine et le fourrage des chevaux me semble tout à fait déplacée. Je connais un peu les chevaux, et dix livres d'avoine sont la ration d'un cheval de cavalerie ordinaire, d'après les règlements de l'armée. Dans les prairies, les chevaux peuvent être mis dans un enclos. Quant à moi, à moins que des détails me soient donnés, je crois que nous aurons quelque chose de plus à dire au sujet de ce crédit quand nous reviendrons devant la Chambre.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je pourrais proposer à mon honorable ami le député de l'Islet que l'animal d'Artemus Ward, dont on nous a dit un mot hier soir, ait une partie des rations que représentent les \$58,000.

M. CHARLTON : Je vois que Baker et Cie ont exigé, l'année dernière, \$43,779 pour le foin, l'avoine et le son qu'ils ont fournis ; et la compagnie de la baie d'Hudson, \$19,696 pour le foin, l'avoine et le son. L'honorable ministre voudra-t-il nous donner des renseignements au sujet des prix payés pour ces rations.

Sir JOHN A. MACDONALD : Les prix varient beaucoup dans ce pays, mais le prix ordinaire est de 3 à 7 cents par livre. L'estimation est de 40 cents par jour pour 400 chevaux.

M. CHARLTON : Je vois que l'année dernière, les dépenses ont été d'environ \$206 par cheval, ce qui semble une somme élevée.

Sir JOHN A. MACDONALD : La ration d'un cheval, quand il est stationnaire, aux quartiers généraux, est de 9 livres par jour, mais lorsqu'il voyage, elle est de 16 livres et quelquefois de 18 livres, quand il a beaucoup travaillé.

219. Montant requis pour arpentage, terres fédérales. \$600,000 00

Sir JOHN A. MACDONALD : Au lieu de faire un discours, je puis peut-être donner les renseignements voulus d'une façon plus succincte en les faisant connaître tels qu'ils sont contenus dans les mémoires qui m'ont été fournis par le département :

Cette somme excède de \$150,000 le crédit voté pour l'exercice courant.

Durant l'année dernière, on a fixé les limites de 800 townships et on a subdivisé et mis en état d'être colonisés environ 800 nouveaux townships. Cet été, on espère fixer les limites de 800 nouveaux townships et d'en subdiviser de 1,000 à 1,200 en quarts de sections, et de les mettre en état d'être colonisés.